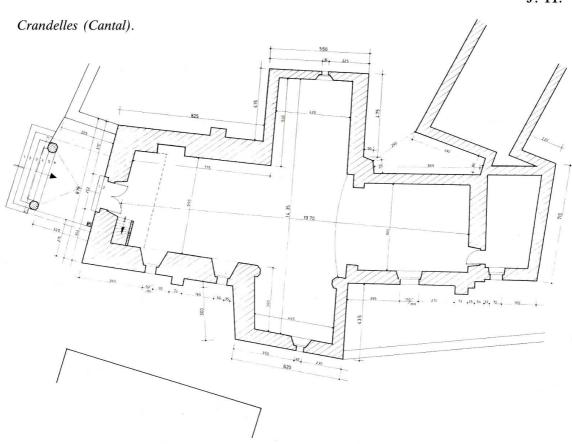
CRANDELLES

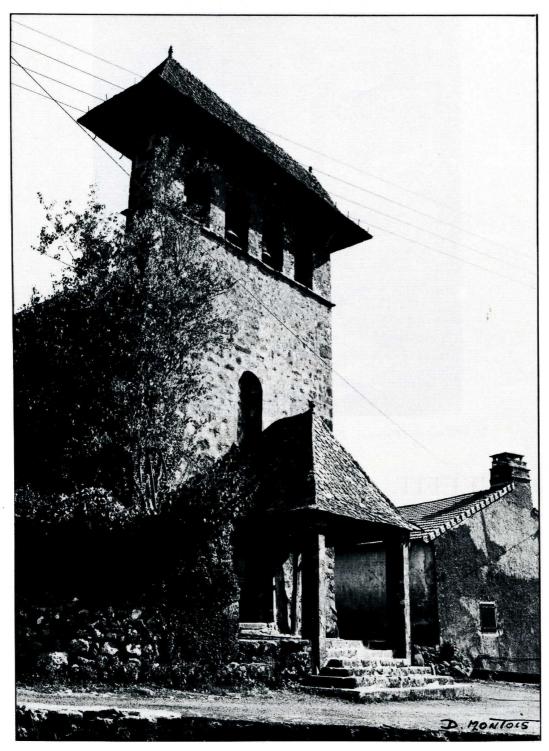
(Cantal, canton et arrond. d'Aurillac, 470 hab.)

Église paroissiale Saint-Barthélémy, ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Géraud d'Aurillac qui n'est qu'à six kilomètres. Située au centre d'un habitat très dispersé, la paroisse de Crandelles a joué sous l'Ancien Régime un rôle religieux important. On lui doit deux congrégations de femmes ainsi que la « Compagnie de Chinchon » qui a tenu une place notable dans l'émigration des habitants du Cantal vers l'Espagne. L'église a été très restaurée au siècle dernier. Son beau clocher-arcades et ses toitures lui gardent néanmoins un pittoresque foncier. Un vitrail qui portait la date de 1606 a été fâcheusement détruit au siècle dernier. Un autre, de même époque, subsiste encore après une restauration abusive. Il représente la Vierge et saint Jean au pied de la Croix. Il a été classé Monument historique au titre des objets mobiliers. Il existe une « Association pour la sauvegarde du patrimoine artistique de Crandelles » qui a réuni 30 000 F. La Sauvegarde de l'Art Français a donné 50 000 F pour la remise en état de la couverture et de sa charpente.

Bibliographie. — Ad. de ROCHEMONTEIX, Les églises romanes de la Haute-Auverge, Paris, 1905, passim. Abbé JOUBERT, Regards sur Crandelles, Aurillac, s.d., p. 6-16.



J. H.



Crandelles (Cantal).